

PROGRAMME DE FORMATION	ATEX NIVEAU 1 Personnel exécutant ou circulant en zone ATEX	ATEX
---------------------------	---	------

- Objectifs :** Être capable de :
Connaître la réglementation ATEX et les principes des différents modes de protection et matériel ATEX.
Intervenir sur du matériel en zone ATEX en toute sécurité. Identifier les mécanismes de l'explosion lors des interventions. Définir les moyens et les conditions d'intervention du personnel de niveau 1.
- Public :** Responsable de chantier, d'études, de projets... encadrant des agents opérationnels intervenant en zone ATEX.
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.
- Pré requis :** Aucun.
- Durée :** 1 jour sur 7h00.
Formation avec un effectif de 10 stagiaires.
- Lieu :** Chez l'un de nos partenaires certifiés et enregistrés en tant qu'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels.
- Méthode et moyens pédagogiques :** A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), le formateur, technicien expérimenté dans le domaine de prévention des risques liés à la présence d'atmosphères explosives, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.
- Profil du (des) formateur(s) :** Formateur et technicien expérimenté dans le domaine de prévention des risques liés à la présence d'atmosphères explosives.
- Moyens techniques :** Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Tarif :** Selon catalogue PILOCAP Réseau.
- Sanction :** Les acquis sont évalués sous forme de QCM. Une attestation est remise au stagiaire. Cette formation est à renouveler aussi souvent que nécessaire. Nous recommandons un recyclage tous les 3 ans

CONTENU

Présentation :	Objectif global de la formation – Généralités – Les accidents
La législation :	Responsabilités – Application des textes – Article R.4227-49 du Code du Travail
Généralités sur les zones explosives	Mécanisme de l'explosion
Directive européenne ATEX 2014/34/UE directive 1999/92/ce et textes de transposition	Atmosphères explosibles gazeuses et poussiéreuses
Les matériels utilisables en zone ATEX	Domaine d'application de la directive. Classification des équipements en groupes et catégories. Exigences essentielles de sécurité. Marquage. Procédures d'évaluation de la conformité. Documents liés à la directive. Niveau de protection des équipements de travail. Dispositions particulières pour les équipements de travail. Prescriptions minimales de sécurité. Mesures organisationnelles. Mesures de protection contre les explosions
Intervention en zone ATEX	Marquage. Règles associées aux modes de protection.
Contrôle des connaissances :	Règles d'intervention en ATEX. Obligations et responsabilités du personnel d'encadrement analyse des risques préalables aux interventions.
	Contrôles théoriques et pratiques des connaissances.